ÉDITION 2018

CHIFFRES-CLÉS 2017

L'observatoire RÉGIONAL de l'agriculture biologique d'Occitanie

InterBIOccitanie

LES FICHES FILIÈRES – VITICULTURE

Rappel sur la définition réglementaire du vin biologique

Le vin biologique est défini par le respect de la réglementation européenne bio (règlements bio 834/2007, 889/2008 et règles de vinification bio 203/2012. Ce dernier règlement précise que 100% des ingrédients du vin doivent être certifiés bio (raisin, sucre, alcool, MCR). Il interdit certaines pratiques de vinification et limite les intrants œnologiques. S'ils sont disponibles sur le marché, les intrants doivent être d'origine biologique. La dose de sulfites autorisée est inférieure à celle du règlement général des vins. En 2018, un règlement d'exécution (1584/2018) a intégré une liste complémentaire de produits et substances autorisés en vinification biologique.

Depuis 2012, la mention « vin biologique » ou « vin bio » est obligatoire et doit être apposée à côté du logo européen des produits bio. L'étiquetage doit comprendre également le code de l'organisme de contrôle : FR-BIO-XX (XX correspondant au numéro de l'OC). Concernant l'origine des matières premières agricoles, l'étiquetage doit faire apparaître la mention « agriculture France » si au moins 98% des matières premières en sont originaires et sinon « Agriculture UE » ou « UE/non UE ». Enfin, le logo AB et le logo de l'organisme certificateur sont des mentions autorisées mais facultatives.

1. LA PRODUCTION VITICOLE BIO

A l'échelle nationale

5835
Viticulteurs bio

78 502 HA
dont 17 549 ha en conversion

10%
des surfaces du vignoble français

+ 572 expl. / 2016

+ 7636 ha / 2016

Evolution des surfaces (ha) et du nombre de producteurs bio

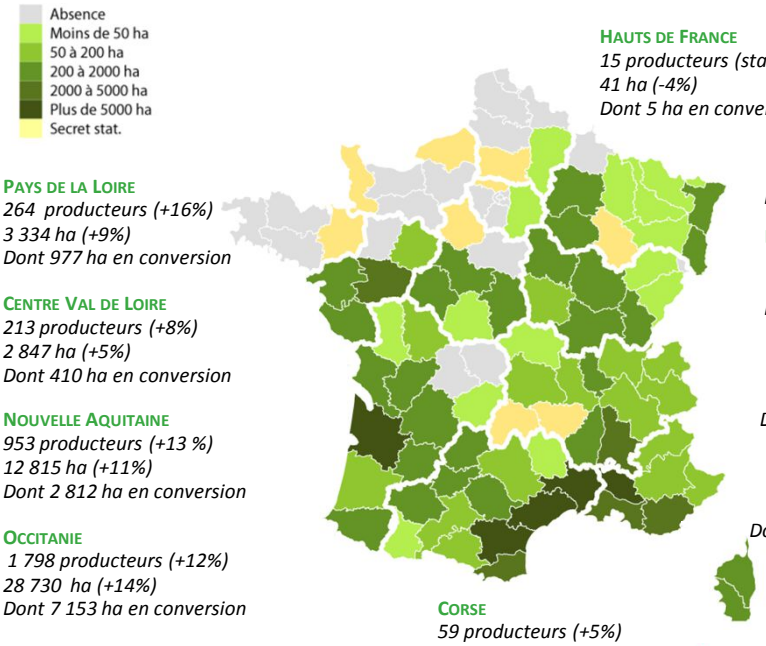

Hauts de France
15 producteurs (stable)
41 ha (-4%)
Dont 5 ha en conversion

Grand Est
490 producteurs (+12%)
3 317 ha (+11%)
Dont 651 ha en conversion

Bourgogne Franche Comté
397 producteurs (+7%)
3 334 ha (+10%)
Dont 936 ha en conversion

Auvergne Rhône Alpes
642 producteurs (+8%)
5 670 ha (+7%)
Dont 936 ha en conversion

PACA
996 producteurs (+9 %)
17 479 ha (+8%)
Dont 3 372 ha en conversion

Pays de la Loire
264 producteurs (+16%)
3 334 ha (+9%)
Dont 977 ha en conversion

Centre Val de Loire
213 producteurs (+8%)
2 847 ha (+5%)
Dont 410 ha en conversion

Nouvelle Aquitaine
953 producteurs (+13 %)
12 815 ha (+11%)
Dont 2 812 ha en conversion

Occitanie
1 798 producteurs (+12%)
28 730 ha (+14%)
Dont 7 153 ha en conversion

Corse
59 producteurs (+5%)
1 012 ha (+10%)
Dont 337 ha en conversion

Source : Agence Bio / OC 2018

En 2017, la France compte **5835 viticulteurs bio sur 78 502 ha** dont plus de 17 000 ha en conversion. Cette année a représenté une **évolution record pour la viticulture biologique** tant au niveau des surfaces (+7636 ha engagés) que du nombre de nouveaux viticulteurs engagés (+572) par rapport à 2016. Sur une seule année, c'est une augmentation supérieure au développement cumulé entre 2013 et 2016.

Les surfaces viticoles biologiques représentent ainsi **10% des surfaces viticoles françaises**. Plus **des trois quarts des surfaces sont situées dans trois régions** : Occitanie (28 642 ha), PACA (17 479 ha) et Nouvelle Aquitaine (12 815 ha). Ce sont notamment l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine qui présentent des augmentations de surfaces les plus significatives en 2017 avec respectivement +14% et +11% de surfaces. Le Grand Est, la Bourgogne France Comté et les Pays de la Loire présentent également des dynamiques notables avec des augmentations de +11%, +10% et +9%.

Les raisins de cuves représentent plus de 98% des surfaces viticoles française. **Le raisin de table concerne 716 ha.**

TENDANCES 2018

Au 1er décembre 2018, on comptait **975 viticulteurs se sont engagés en agriculture bio en France**, contre 417 et 519 sur la même période en 2016 et 2017. **C'est donc sur une dynamique particulièrement importante que les engagements en bio se poursuivent dans la filière viticole.**

La production viticole bio en Occitanie

1798
exploitations

36,5%
du vignoble bio français

28 642 ha
dont 7113 ha en conversion

10,8 %
de la SAU régionale

Avec ses **28 642 ha** répartis sur **1798 exploitations**, l'Occitanie est de loin la **première région viticole bio** de France. Elle représente un tiers des surfaces nationales. Plus de 99% de ces surfaces sont destinées à la production de raisins de cuves. **La viticulture bio représente 10,8% des surfaces viticoles régionales.**

Il existe une **grande disparité entre les départements** : plus de 90% des vignes bio sont concentrés dans les territoires méditerranéens (Gard, Hérault, Aude et Pyrénées Orientales). Ceci est moins vrai pour le raisin de table car ces départements ne concentrent que 57% des surfaces, le Tarn et Garonne étant le département qui en compte le plus avec 94 ha, soit plus de 35% des surfaces régionales.

Exploitations et surfaces viticoles bio par département en 2017 et évolution par rapport à 2016

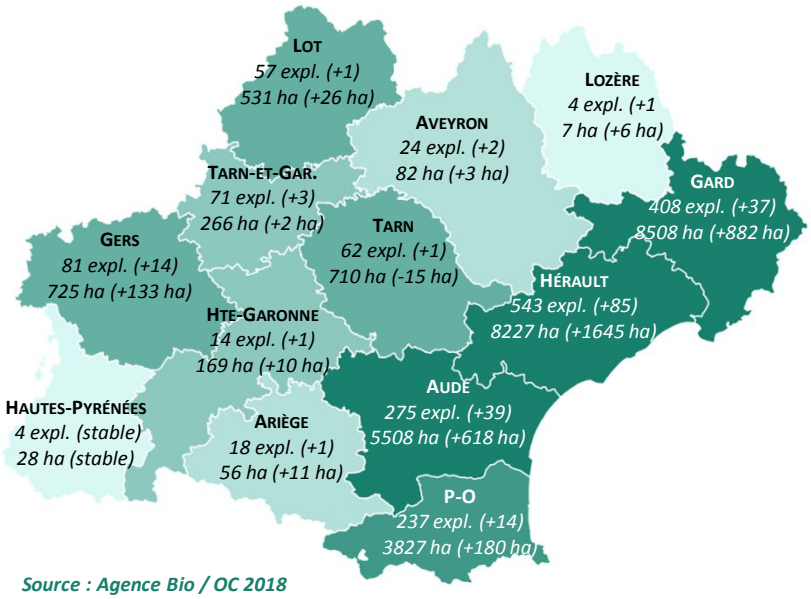

Source : Agence Bio / OC 2018

Après une augmentation constante des surfaces viticoles biologiques entre 2002 et 2007, **un dynamisme très important a été observé entre les années 2008 et 2011** : les surfaces ont plus que triplé sur cette période. Entre 2012 et 2016, les conversions se sont poursuivies de façon constante mais plus limitée. **L'année 2017 présente un regain de dynamisme dans la filière** avec une augmentation de 199 exploitations et 3500 ha des surfaces biologiques par rapport à 2016, ce qui est comparable au développement des années 2007 à 2011. Le taux des surfaces en conversion est de 25 % avec 7113 ha.

Evolution des surfaces (ha) et du nombre de producteurs bio

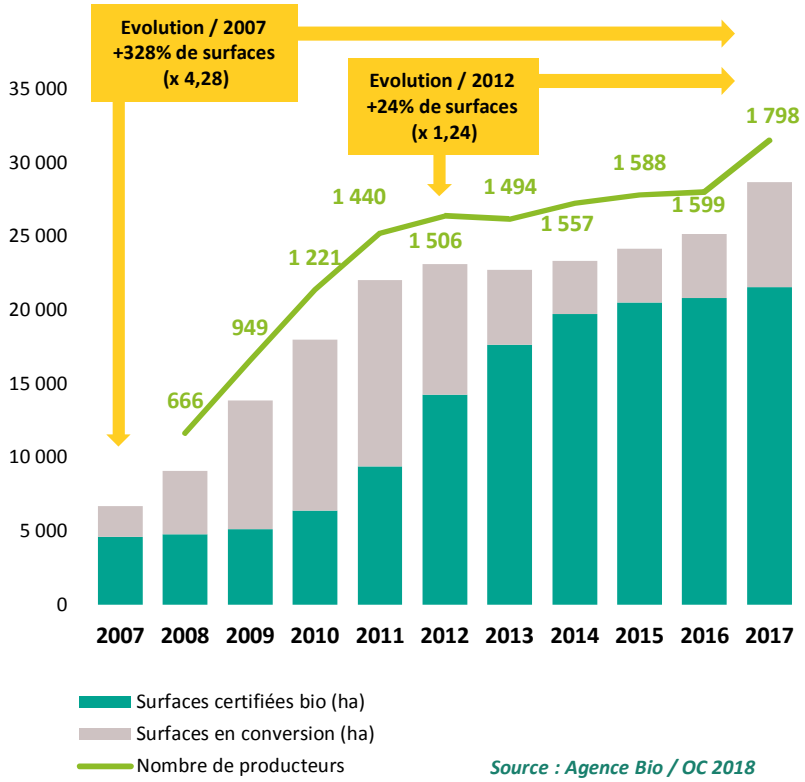

Source : Agence Bio / OC 2018

TENDANCES 2018

En 2018, **371 viticulteurs** se sont engagés en agriculture bio (222 en 2017). C'est une dynamique record qui s'affiche donc cette année. Parmi ces nouveaux viticulteurs bio, 81% sont des conversions et 14% des installations.
En 2018 on dénombre 60 arrêts de notification (47 en 2017) dont 20 pour cessation d'activité, 15 en maintien d'activité agricole, 5 faux arrêts et 20 pour une raison inconnue. Sur les 20 cessations d'activité, les terres sont maintenues en bio dans 14 exploitations. Il n'y a donc pas de déconversions significatives.

La bio, les appellations et les cépages

L'offre est surtout sur les AOP et IGP qui représentent la majorité des volumes. Les seules statistiques nationales disponibles détaillées par AOP et IGP sont celles du panel IRI de vente en grande distribution. Dans ce panel, portant sur environ 35 millions de cols, les AOP représentent 60% des volumes, les IGP cépage 21%, les IGP standard (départements et zones) 12,2%, les vins sans IG 6,2% et les vins étrangers 0,4%. Les vins bio s'inscrivent donc pleinement dans les démarches de reconnaissance de la qualité via les dénominations officielles de qualité. L'offre AOP exprimée en millions de cols est dominée par le Bordelais (6,6) suivi de la Vallée du Rhône (5,7), la Provence (2,5) et le Languedoc (2,3). Le Languedoc est leader en IGP de cépages (8,4) et IGP standard (2,3). Dans les IGP de Cépages, les cépages dominants sont le merlot, le chardonnay, le cabernet sauvignon et le grenache.

FOCUS - La production viticole bio en Europe et dans le Monde

(source : Agence Bio / OC 2018)

En 2017, 436 000 ha de vignes sont cultivés en bio dans le monde contre 122 000 ha en 2007. Les 3 pays principaux pays producteurs sont européens avec par ordre d'importance l'Espagne qui représente 29% de la surface mondiale, l'Italie 25% et la France 20%. La quasi-totalité des vignobles bio espagnol, italien et français est destinée aux raisins de cuve. La croissance du vignoble bio espagnol est la plus rapide avec +522% entre 2007 et 2018, +257% à l'échelle mondiale sur la même période, +249% pour la France et +181% pour l'Italie.

2) LES OPÉRATEURS DE LA FILIÈRE VINS BIO EN OCCITANIE

Profil des exploitations viticoles Bio : spécialisation, âge, emplois

Les exploitations qui cultivent des vignes Bio dans les départements méditerranéens sont plutôt spécialisées. Dans l'ex-région Midi-Pyrénées, les exploitations viticoles bio sont souvent diversifiées avec plusieurs ateliers.

Selon Agreste, les viticulteurs bio sont plutôt plus jeunes et mieux diplômés qu'en conventionnel (données 2010). En 2018, 45% des vignerons bio ont moins de 50 ans.

Pyramide des âges des viticulteurs bio en Occitanie

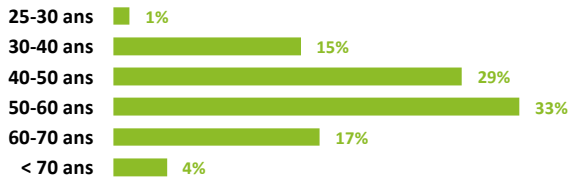

Source : Agence Bio, notifications 2018

5540 UTA

Emplois générés par la viticulture bio en Occitanie au 1er janv. 2015

D'après le RGA 2010, **les exploitations viticoles bio emploient en moyenne près du double d'UTA** (Unité de Travail Annuel) par rapport aux exploitations conventionnelles. C'est la filière où la différence entre bio et conventionnel est la plus marquée, du fait de plusieurs facteurs. En effet, la vendange manuelle plus courante en bio et la vinification en cave particulière sont des pratiques très gourmandes en main d'œuvre. La viticulture biologique génère également des besoins de mécanisation et d'emplois de tractoriste.

Caves particulières / caves coopératives

D'après les notifications 2018, 41% des domaines viticoles étaient des caves particulières. Ce chiffre sous estime vraisemblablement la réalité car les viticulteurs séparent de plus en plus les activités de production et celles de vinification-commercialisation dans des sociétés juridiques différentes.

D'après les notifications 2018, les débouchés principaux des viticulteurs sont la **vente directe** (56% des viticulteurs d'Occitanie vendent leurs vins en direct au consommateur), **la vente en magasins bio spécialisés**, la vente via les **cavistes**, et la **vente en vrac via des négoces**. En Occitanie, 40% des caves particulières déclaraient dans leur notification exporter une partie de leur production viticole bio.

Répartition des surfaces viticoles par cantons et localisation des caves coopératives bio

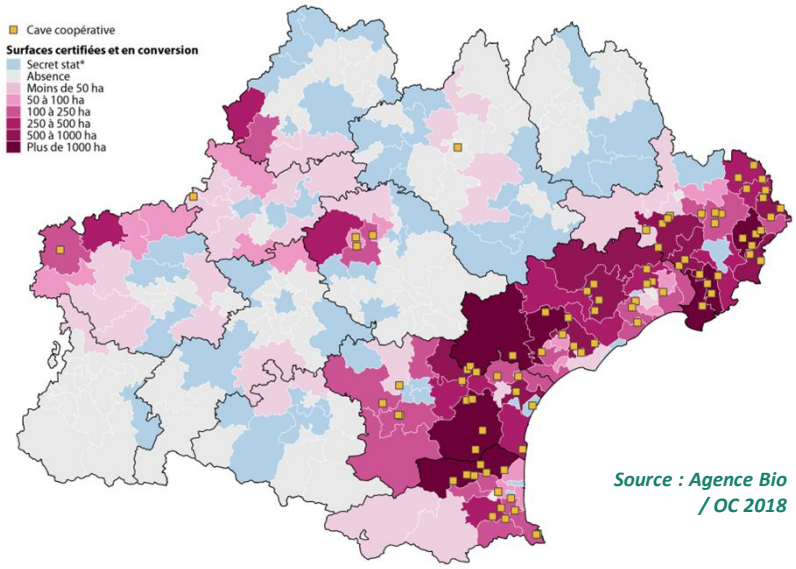

Source : Agence Bio / OC 2018

En parallèle, **87 caves coopératives** vinifient en bio sur le territoire Occitan. Les départements qui en comptent le plus sont le Gard (30), l'Hérault (19) et l'Aude (18). Parmi ces coopératives, moins d'une quinzaine ont une production qui dépasse 5000 hl. Selon les données des adhérents à SudVinBio portant sur 900 000 hl, la production totale des caves coopératives représenterait environ 20% du volume produit en Occitanie.

Metteurs en marché de vins bio

Les opérateurs de négoce sont essentiellement présents sur le territoire historique du Languedoc Roussillon. Certains sont spécialisés dans le bio et mettent en marché des volumes compris entre 5000 et 40 000 hl (France : Biovidis, Terroirs Vivants, Allemagne : Peter Riegel, Vivo lo Vin). Leurs produits sont vendus surtout en grande distribution et à l'export (Allemagne, Royaume Uni). Le négoce de vins conventionnel (Advini, Gérard Bertrand, Domaines Auriol) s'intéresse de plus en plus aux vins bio et en fait un axe stratégique de son développement et de sa communication, voire se positionne en leader du marché des vins bio.

Les autres acteurs de la filière viticole biologique

La filière viticole bio se structure aussi grâce à d'autres acteurs intervenant dans les secteurs de la distillation (4 distilleries et 4 entreprises de fabrication de boissons alcoolisées distillées), de la fabrication de vinaigres (2 artisans vinaigriers), de l'embouteillage / conditionnement (12 façonniers) et de la fourniture d'intrants œnologiques bio (5 fournisseurs).

3. MISE EN MARCHÉ DES VINS BIO

Les volumes de vins bio mis en marché

Pour 2017, l'Agence bio estimait la surface nationale de vignes bio en production à **54 480 ha** (94% des surfaces certifiées, le restant étant des jeunes vignes non entrées en production). La récolte de raisins de cuve bio représentait ainsi en 2016 **2,56 millions hl** (récolte 2016 pour mise en marché 2017). Cette estimation du volume conduit à un **rendement moyen national de 44 hl/ha. Le rendement moyen est stable par rapport à l'année précédente** et les surfaces ont légèrement augmenté. Les volumes vinifiés ou commercialisés en conventionnel ont diminué par rapport à l'année précédente. De ce fait, les volumes commercialisés sur le marché bio en 2017 sont en augmentation. 95 % de ces volumes ont été vinifiés en bio (2,41 millions hl) et 5 % ont été vinifiés selon la méthode conventionnelle. Sur les 2,41 millions hl de vins vinifiés en bio, 96 % sont commercialisés en bio et 3 % sont commercialisés sans étiquetage bio. En tenant compte des reports de stocks, **le marché des vins bio 2017 était estimé par l'Agence bio à 2,21 millions d'hectolitres.**

VOLUMES MIS EN MARCHÉ

2,21 millions d'hectolitres de vins bio mis sur le marché au niveau national en 2017

Près de 728 200 hectolitres produits en Occitanie en 2017 (environ 800 000 hl en 2018)

Source : Agence Bio / ANDi 2018

Quatre vignobles représentent 77% des volumes mis sur le marché (Languedoc-Roussillon, Rhône, Bordeaux, Provence).

Sur les volumes mis en marché en 2017, **75 % ont été vinifiés par les viticulteurs et 25 % par les coopératives.** Les négociants commercialisent plus d'un tiers des volumes (39 %) provenant à parts presque égales entre viticulteurs (0,46 millions hl) et coopératives (0,40 millions hl).

Destination des vins bio français mis en marché

En France, en 2017, **57%** des volumes de vins bio produits en France ont été **commercialisés dans le pays**. **En valeur, les exports de vins bio se sont stabilisés depuis 2016 pour atteindre 416 millions d'euros** (+4 millions par rapport à 2016). 61% des ventes de vins bio français se réalisent dans les pays de l'UE et 41% des ventes en valeur sont à destination des pays tiers. En particulier, la part d'exportation dans les ventes des vins bio du Languedoc Roussillon est importante : **plus de la moitié des volumes de vins bio du LR sont vendus à l'étranger.**

Evolution des exportations de vins bio (en M€)

Source : Agence Bio / ANDi 2018

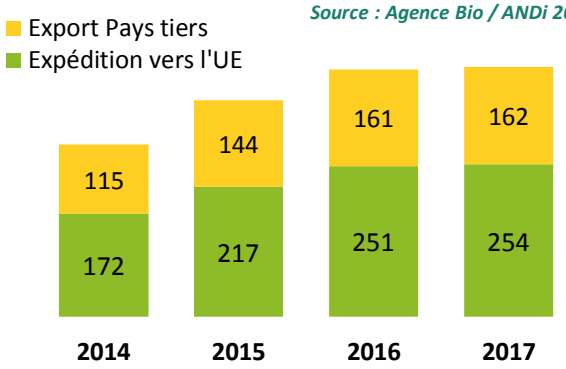

Cotation des vins bio sur le marché du vrac

Les principales interprofessions viticoles régionales entretiennent une cotation des vins biologiques. La fréquence d'actualisation des statistiques des prix et volumes varient selon les interprofessions. Les cotations vrac portent sur environ ¼ du volume total produit en Région. Exemple sur le millésime 2017, le CIVL a contractualisé 7300 hl d'IGP bio de département, 6400 hl d'IGP bio de territoire et 44000 hl d'AOP bio. Inter Oc a contractualisé environ 110 000 hl de vins de pays d'oc bio. Les volumes en vrac en vins de France bio d'Occitanie sont faibles : l'ordre de grandeur est de 20 000 hl sur le millésime 2016.

En liaison avec le niveau de la récolte et les stocks quasi inexistants, les prix sont à la hausse sur les IGP d'Oc bio. Début février 2019 les pays d'oc du millésime 2018 cotaient en moyenne 170€ /hl (environ 160€/hl pour rouge et rosé et 190€/hl pour les blancs) soit une hausse moyenne de 16,7% par rapport au bio du millésime 2017. Sur le millésime 2018, début 2019, le prix moyen du vin de pays d'oc conventionnel est à 90€/hl soit +80€/hl pour le bio.

4) LA CONSOMMATION DES VINS BIO EN FRANCE

Les volumes de vins bio sont écoulés principalement en vente directe

Répartition des ventes de vins bio en France en 2017 (en volume)

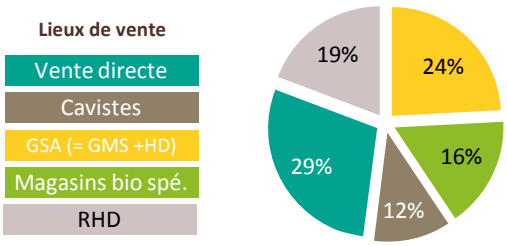

Source : Agence Bio / ANDi, 2018

En ce qui concerne les lieux de vente des vins bio en France, 19% des volumes de vins bio vendus en France en 2017 ont été commercialisées en RHD. Les magasins bio spécialisés réalisent 16% des ventes en volumes de vins bio en France.

Doublement des achats de vins bio par les ménages français entre 2013 et 2017

958 M€ en 2017
+21% / 2016

Les français consomment en grande majorité des **vins bio tranquilles** (88% en volumes) dont plus de la moitié sont des **rouges**. Les **AOP** concernent 65% des volumes de vins bio commercialisés, les **IGP** 31% et les **VSIG** 4%.
En 2017, les ventes de vins bio ont représentés **958 millions d'euros**, soit une augmentation record de 166 millions d'euros par rapport à 2016 (+21%). Ces ventes ont donc été plus que multipliées par 2 en 5 ans.

Elles représentent 12% des 7921 millions d'euros de ventes de produits bio en 2017. Cette part est stable depuis plusieurs années. Les ventes sont en grande parties réalisés **en vente directe (42%).** Les magasins bio spécialisés réalisent 21% des ventes, les artisans 20% et la GMS 17%. En 2017, le circuit des cavistes a été notoirement dynamique, mais les GMS également.

Le marché des vins biologiques représente 11% du marché total des vins en France en 2017. C'est le troisième segment « le plus bio » après les œufs et le lait.

Evolution des achats de vin bio par les ménages en France (en valeur)

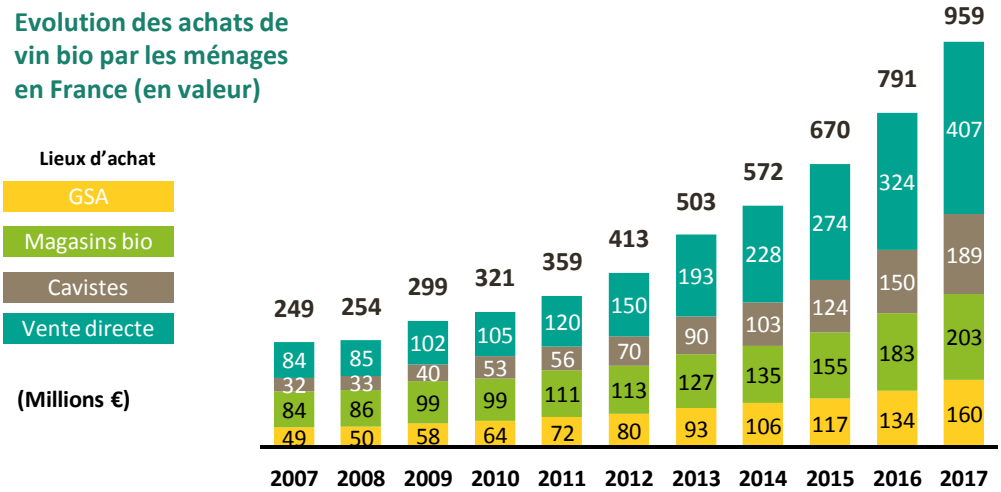

Répartition des achats de vins bio par les ménages en 2017 (en valeur)

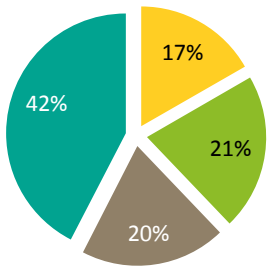

Source : Agence Bio / ANDi, 2018

Zoom sur les ventes de vins bio en GD (hyper, super, proxi, e-commerce et HD France)

En 2018, les ventes de vins bio en GD ont augmenté de 23,5% en valeur et 18,7% en volume représentant un volume total de **35,5 millions de cols.** Les principaux circuits de distribution sont (en millions de cols) : hypermarché 18,6, supermarché 12,6, magasin proxi de moins de 400 m2 2,6, e-commerce 1,1 et HD France 0,5. **Sur la totalité des volumes de vins bio, les rouges représentent 62,1%, les blancs 13,6% et les rosés 24,4%.** Les AOP Languedoc bio représentent 10,9% des ventes d'AOP bio avec une croissance en valeur de +26,7% et en en volume de +20,8%. Cela représente 2,3 millions de cols dont 0,85 en AOP Languedoc rouge bio et 0,48 en Corbières rouge bio. Les IGP cépages Oc bio ont connu une croissance de 18,9% en valeur et de 14,3% en volume et représentent 8,4 millions de cols dont 1,48 de merlot, 1,12 de Chardonnay, 0,81 de cabernet sauvignon, 0,53 de grenache rosé. Le leader des IGP standard du Languedoc en bio est l'IGP sable de Camargue avec 1,48 million de cols.

5 LA CONSOMMATION DES VINS BIO DANS LE MONDE

Résultats de l'étude IWSR 2018 pour Sudvinbio

A la demande de Sudvinbio, le cabinet IWSR a réalisé une étude prospective du marché des vins bio sur la période 2012-2022 sur les principaux marchés consommateurs. Il ressort de cette étude des perspectives de croissance très importantes du marché qui **passerait à l'échelle mondiale de 676 millions de cols en 2017 et 1 milliard de cols en 2022.** Cette croissance concernera surtout les marchés de **l'Allemagne, la France, les USA et le Royaume-Uni.**

Estimation de la consommation de vins tranquilles 2017-2022

(en millions de caisses de 12 bouteilles)

Source : Sudvinbio / IWSR 2018

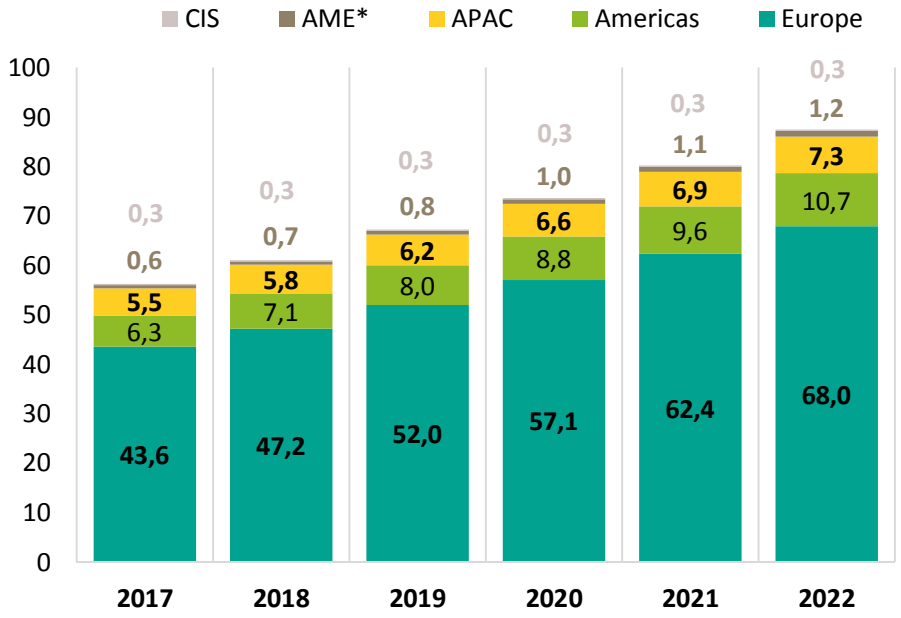

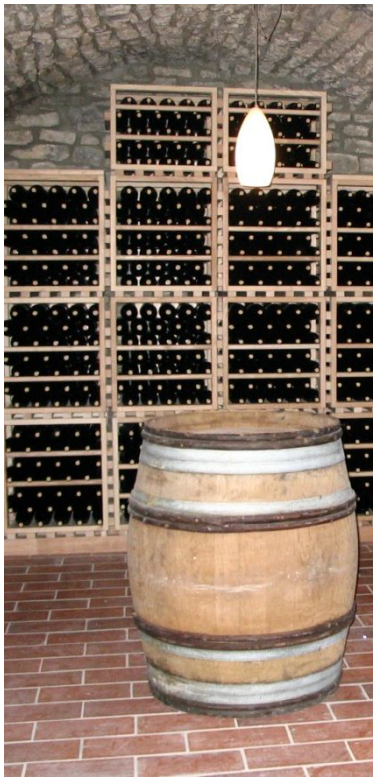

Estimation de la consommation de vins tranquilles 2017-2022 par pays

(en millions de caisses de 12 bouteilles)

Source : Sudvinbio / IWSR 2018

Rang	Pays	Volume 2022	Croissance 2017-22	Taux de croissance 2017-22
1	Allemagne	23.1	9.7	11.4%
2	France	17.3	8.0	13.3%
3	US	8.7	4.2	14.3%
4	UK	9.0	3.2	9.4%
5	Espagne	2.2	1.0	12.4%
6	Japon	4.2	0.8	4.5%
7	Norvège	1.0	0.5	13.5%
8	Afrique du sud	0.9	0.4	13.6%
9	Italie	1.7	0.4	5.4%
10	Chine	1.2	0.4	8.4%
	Others	*18.1*	*2.5*	*3.0%*
	Total	**87.5**	**31.2**	**9.2%**

6 PERSPECTIVES DE LA FILIÈRE BIO RÉGIONALE

La Région Occitanie possède beaucoup d'atouts pour conforter sa place de leader national des vins bio et développer sa production : un grand bassin de production, une météo plutôt favorable aux pratiques bio, un tissu d'entreprises de l'aval et d'organismes de recherche et développement, une organisation de la filière au travers de Sudvinbio. Pour conforter cette place de leader, les professionnels régionaux se mobilisent pour mettre en place le logo CAB de conversion vers l'agriculture biologique.

CAB
PRODUIT EN CONVERSION
VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les objectifs du logo CAB

Objectif 1 : Répondre à la demande toujours plus grandissante du marché français

En 2017, les ventes de vin bio sur le marché français ont progressé de 21 % (par rapport à 2016), marché capté à 99 % par la production nationale. En 6 ans la croissance a été de plus de 100% ! Pour la seule consommation à domicile des ménages, le chiffre d'affaire des vins bio se monte à 957 M€.

> Le logo CAB permet d'identifier les produits en conversion de la région Occitanie pour une meilleure reconnaissance par les consommateurs

Objectif 2 : Apporter un soutien financier aux vignerons d'Occitanie pendant la période de conversion

L'offre aujourd'hui n'est pas suffisante pour faire face à la croissance de la demande du marché français en vins bio. La conversion des terres viticoles en agriculture biologique a ralenti ces 3 dernières années. Elle redémarre en 2017 (+11%), mais la filière a besoin d'un soutien.
S'engager dans la conversion vers l'AB c'est travailler 3 ans comme un viticulteur bio (investissement matériel, augmentation de la main d'œuvre…) sans en avoir la rémunération. Le logo CAB permet une meilleure valorisation des vins en conversion : véritable soutien pour les opérateurs qui se tournent vers ce mode de production.

> Le logo CAB garantit une valorisation à l'achat des vins de la part des metteurs en marché à un niveau proche du bio, et est réservé à des vins exclusivement issus de vignes situées en région Occitanie.

Objectif 3 : Garantir la qualité des vins CAB et préserver la confiance des consommateurs pour ces produits

Le logo CAB a fait l'objet d'un dépôt à titre de marque privée auprès de l'INPI au nom de Sudvinbio. Il est donc la propriété exclusive de Sudvinbio. Son utilisation par un opérateur doit faire l'objet d'une demande de licence d'usage auprès de Sudvinbio qui en décide l'autorisation après validation de la conformité de l'opérateur aux engagements demandés dans la charte d'usage du logo.

> Le logo CAB a été élaboré en concertation avec les instances en charge de l'AB en France (INAO, Ministère) et la DGCCRF.

> L'usage du logo CAB fait l'objet d'un contrôle par un organisme indépendant et d'une analyse de résidus de pesticides sur chaque lot mis en marché.

Document réalisé par Interbio Occitanie dans le cadre de l'Observatoire de l'Agriculture Biologique d'Occitanie
Rédaction : Milène Delisse-Crestey (IBO), Thierry Duchenne (Sudvinbio), avec la participation d'Isabelle Ribes (Coop de France Occitanie)
Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site Internet : http://www.interbio-occitanie.com

En partenariat avec :

Interbio Occitanie
Maison de la Coopération et de l'Alimentation – 2 Avenue Daniel Brisebois
BP 82256 Auzeville – 31322 Castanet-Tolosan Cedex
milene.delisse@interbio-occitanie.com - Tél. 04 67 06 23 53

Sudvinbio
ZAC Tournezy 2, Bâtiment A8
Rue Simone Signoret 34090 Montpellier
emmanuelle.alias@sudvinbio.com - Tél : 06 69 79 54 87